

**Elections municipales Toulouse 2026**  
**Questions de l'Association 2 Pieds 2 Roues**

# **Réponses liste « Gauche Unie »**

## **(F. Briançon)**

**Date: 28 janvier 2026**

**Question 1. Partagez-vous notre position volontariste sur les modes actifs ?**

Oui, nous partageons sans réserve votre liste des gains qu'apportent les modes actifs, et votre volonté de voir les modes actifs devenir structurants dans les mobilités des personnes circulant dans la métropole, comme c'est déjà le cas dans d'autres métropoles à l'étranger et même en France.

Leur développement doit s'accompagner d'un choc d'offre en transports en commun pour couvrir les déplacements non réalisables en modes actifs (distance trop longue ou mode actif non accessible (handicap, charges lourdes, etc)). C'est la combinaison de ces différents modes de déplacement qui permettra de réduire la place de la voiture en offrant des alternatives de mobilité qualitatives, tout en améliorant la qualité de vie dans notre ville (moins de voiture, plus d'espace piétons et verts).

**Question 2. Etes-vous favorable à inscrire les objectifs pro-modes-actifs décrits précédemment dans le futur Plan De Mobilité ?**

Oui. Ces chiffres sont ambitieux mais accessibles. Ils constituent donc de bons objectifs.

**Question 3. Partagez-vous les objectifs concernant les autres modes de transport (hausse TC, baisse voiture) ?**

Oui, nous partageons vos objectifs.

Aujourd'hui, à Toulouse, trop d'habitant.e.s n'ont d'autre choix que de prendre leur voiture. Avec la croissance de notre agglomération, les temps de trajet explosent, et la qualité de vie s'en ressent (pollution, bouchons...). Nous devons rompre avec cette dépendance subie en mettant en place des alternatives satisfaisantes : les mobilités actives bien sûr, mais aussi, comme évoqué dans la réponse à la première question, une offre de transports collectifs efficace, régulière et de proximité ; en bâtissant une mobilité plus juste, plus fluide, plus sobre en carbone.

Nous voulons créer un "choc d'offre" sur les transports en commun en attendant la réalisation de projets structurants produisant leurs effets à plus long terme (SERM – voir réponse à question 14) :

- Un renfort des Lineo et bus en site propre ;
- Des bus plus fréquents et des horaires étendus plus tôt le matin, le soir et le week-end ;
- Un meilleur maillage de tout le territoire et pas seulement l'hypercentre de Toulouse ;
- Un travail sur les circulaires pour permettre des connections entre les villes de la périphérie sans passer par l'hypercentre et notamment la « ceinture sud » en créant une ligne en site propre Seilh, Blagnac, Colomiers, Tournefeuille, Cugnaux, Portet, en complément de la possible prolongation du téléphérique des deux côtés ;
- Une mise en place de bus de connexion vers les stations de la 3e ligne de métro.

**Question 4. Quel bilan tirez-vous en termes de mobilité sur le mandat écoulé ?**

Il y a eu quelques réalisations, mais le bilan est insatisfaisant et ne peut pas être caché derrière la réalisation toujours en cours de la 3<sup>e</sup> ligne de métro. Il n'est pas à la hauteur des besoins d'une ville comme Toulouse.

Concernant les transports en commun, c'est de la poudre aux yeux : sur la période 2018-2024, de nouvelles lignes de Lineo ont été créés, mais elles ont toutes vu leur nombre de trajet réduit, sans jamais rattraper ce qui avait été prévu l'année de leur mise en service ! Les objectifs de transfert de part modale n'ont pas été atteints et la part modale des TC plafonne à 13 %.

Concernant les REV : un schéma ambitieux, mais des réalisations ont été tardives et partielles, en fin de mandat, comme à contre-cœur. Les décisions étant à la main des maires de quartier où passent les REV, il y a aujourd'hui un manque d'homogénéité sur la ville. Par exemple, la desserte de la zone aéroportuaire a progressé tandis que d'autres quartiers n'ont pas eu d'aménagements alors qu'ils seraient impératifs pour les riverains - Gloire, Hers... On note également une priorité à l'hypercentre de Toulouse dans l'ordre des réalisations, en délaissant les autres quartiers.

Un vrai succès est la nouvelle offre de VélôToulouse – qui permet à Tisseo de gonfler ses chiffres de fréquentation...

Côté circulation automobile, la « Ville 30 » a été créée officiellement, mais avec encore beaucoup d'axes trop roulants dans les faits et surtout, un plan de circulation encore favorable à la voiture en dehors de l'hypercentre.

Le parent pauvre est la marche : pas de véritable SDPA avec identification des axes majeurs et centralités piétonnes, ni de travail ambitieux sur l'accessibilité.

... et pour finir, un impensé : le SERM (et le RER Métropolitain), dont M. Moudenc ne veut pas car il n'apporte rien à Toulouse et pour lequel il ne souhaite pas investir les crédits de la collectivité.

**Question 5. Mettrez-vous en œuvre notre Plan Piéton décrit ici (Schéma Directeur, accessibilité, trottoir dégagé...)?**

Oui. Il s'agit pour nous d'un chantier nécessaire et complémentaire aux autres modes de déplacement. Nous souhaitons rendre la mobilité piétonne accessible et sécurisée à toutes et tous.

Pour ne citer que quelques points, cela implique de rendre de la place aux piétons sur tous les trottoirs en dessous de 1,40 m de large dégagés des obstacles (poubelles regroupées sur des places de stationnement, potelets supprimés ou déplacés). Certaines rues trop étroites doivent devenir des zones de rencontres avec accès limité comme en Italie ou, depuis peu, dans le centre de Paris : ayants-droits,

livraisons, urgences... Il faudra aussi aménager des zones sans pente pour permettre du repos aux piétons PMR ou en poussette dans les rues en pente, comme l'avenue de la Gloire.

Les enfants doivent pouvoir accéder à l'espace public en sécurité : les passages piétons devront permettre de les rendre visibles (suppression du stationnement aux abords des passages piétons). Les rues adjacentes aux écoles seront retravaillées, et piétonnisées aussi souvent que possible, recréant des espaces de convivialité urbaine spontanée pour parents et enfants.

Nous souhaitons également réaliser des parcours qualitatifs piétons sur de grandes distances (magistrales piétonnes) permettant de faire des promenades ou des trajets traversant plusieurs quartiers (Mirail - centre-ville via Fontaine-Lestang, par exemple).

**Question 6. Appliquerez-vous notre Plan Vélo (réalisation 100% REV, ruptures urbaines, stationnement vélo...)?**

Oui, suivant les modalités précisées dans le tableau précédent.

En termes d'investissement, nos priorités seront de réaliser 100% du réseau REV et de résoudre les ruptures urbaines. Nous nous attaquerons à ces dernières dès le début du mandat, car leur résorption va nécessiter du temps et des moyens. En termes d'enjeux, elles sont pourtant essentielles, rendant les modes actifs attractifs sur des liaisons actuellement impossibles.

Bon nombre de vos propositions ne nécessitent que peu de moyens financiers, mais plutôt un volontarisme politique. Nous l'aurons.

En complément, nous agirons pour développer la pratique du vélo par celles et ceux qui en sont aujourd'hui éloignés, afin de leur rendre accessible ce mode de déplacement, avec par exemple la vélo-école et la remise en selle.

**Question 7. Concrétiserez-vous nos propositions issues des référents de quartiers ?**

L'essentiel de vos propositions nous semblent pertinentes.

Cependant, dans un contexte budgétaire communal et national tendu, et un endettement massif de la collectivité et de Tisseo, nous concentrerons d'abord nos investissements cyclables sur la réalisation du plan vélo, tel qu'évoqué en question 6). Sachant que nous allons également investir dans le SERM, notre capacité d'investissement dans d'autres projets vélo risque d'être limitée. C'est pourquoi nous mènerons un travail d'estimation des coûts, puis nous prioriserons avec vous les réalisations dans une recherche d'efficacité, dans le cadre de la démocratie participative renouvelée que nous souhaitons mettre en place.

**Question 8. Vous engagez-vous à adopter notre “Plan Garonne Fluide” pour une mobilité inclusive, efficace et conviviale ?**

L'essentiel de vos propositions nous semblent pertinentes.

Les digues de Garonne présentent des axes de circulation naturels mais concentrent actuellement les conflits d'usage piétons/cyclistes. Comme pour la question 7), nous avancerons sur la réalisation des aménagements en fonction des arbitrages rendus après travail de concertation avec les parties prenantes.

**Question 9. Mettrez-vous en œuvre notre “Plan Canal Nature Marche & Vélo” pour redistribuer l'espace au profit des piétons et cyclistes ?**

Le retrait des voitures de la berge intérieure du canal fait partie des mesures phares que nous étudions.

Les quartiers proches du canal sont très denses. Non seulement ses riverains manquent cruellement d'espaces de nature en ville, mais en plus ils subissent des nuisances automobiles très fortes. Nous étudions donc la possibilité de réserver la rive ouest du canal à des usages non-circulatoires, ou en tout cas non-motorisés. C'est déjà le cas depuis longtemps dans le secteur des cales de radoub et cela fait l'unanimité.

**Question 10. Accomplirez-vous notre proposition de “Centre Zen” (ZTL) ?**

Oui.

Les expériences positives de Nantes, Lorient et Paris ont démontré que cela était possible. Cela fera partie des bases pour retravailler le plan de circulation à l'échelle de l'ensemble de la ville.

**Question 11. Vous engagerez-vous à faire des “Boulevards Respirants” une réalité ?**

Oui.

De manière complémentaire à la réalisation du « Centre Zen », nous souhaitons apaiser progressivement le cœur de ville où la densité des transports en commun permet de se passer de véhicule pour la plupart de ses déplacements. Cette réalisation améliorera le cadre de vie et donc développera l'attractivité de ces boulevards en permettant une réappropriation de ces espaces par les piétons et cyclistes. Nous avons présenté ce projet structurant lors d'une conférence de presse spécifique le 27 janvier. Il s'agit là d'un projet emblématique de notre campagne électorale.

**Question 12. Orienteriez-vous la politique de mobilité vers une décroissance des modes motorisés ?**

Notre objectif est d'améliorer les mobilités alternatives à la voiture (vélo, marche, transports en commun en site propre, train, covoiturage), et ne jamais dissocier l'écologie du social. Nous pensons qu'une décroissance de l'usage de la voiture se fera spontanément par la mise en place des mesures évoquées précédemment qui réduiront sa place dans l'espace public, et par le développement d'offres de mobilités actives et de transports collectifs efficaces, réguliers et de proximité, qui seront d'autant plus attractives face à la congestion du réseau routier. Nous souhaitons une transition douce et acceptée vers les mobilités actives et les transports en commun, plutôt que la mise en place de contraintes qui ne nous semblent pas nécessaires et provoqueraient des conflits et le rejet de nos politiques, à commencer par les personnes ayant les revenus les moins élevés.

Le Plan de Mobilité doit intégrer un objectif de diminution forte de la part modale de l'automobile et un objectif de baisse du taux de motorisation des ménages.

Il n'est bien sûr pas question de développer de nouveaux projets routiers. L'abandon du projet de « jonction Est » est un engagement fort de notre liste. Nous établirons également un moratoire sur les autres projets routiers.

**Question 13. Effacez-vous les ruptures urbaines pénalisant les modes actifs ?**

Oui. C'est l'une de nos deux priorités d'investissement « vélo » pour notre mandat. Nous commencerons par répertorier et traiter les 10 ruptures urbaines les plus pénalisantes pour le réseau REV.

**Question 14. Vous engagez-vous à être un acteur moteur dans le développement du SERM, en partenariat avec la Région ?**

Comme indiqué en réponse à la question 3), le SERM est un outil nécessaire à la mise en place de l'offre de déplacements que nous voulons sur le territoire d'influence de la métropole toulousaine, qui est la bonne échelle d'action pour réduire à la source la congestion de nos routes et lutter efficacement contre les émissions de gaz à effet de serre.

Nous souhaitons le placer au cœur de cette nouvelle offre de mobilité, afin de :

- Relier efficacement Toulouse à son bassin de vie,
- Faciliter les déplacements au sein du département et de la région en lien avec les collectivités concernées,
- Renforcer les fréquences de circulation,
- Assurer les connexions avec les bus, métro, tramways, REV, axes piétons majeurs, au sein de Pôles d'Echanges Multimodaux à développer.

C'est un projet de long terme qu'il faut lancer dès maintenant, en parallèle des actions de court et moyen terme évoquées en réponse aux questions précédentes. Contrairement à la municipalité sortante, nous prenons l'engagement de jouer un rôle moteur dans sa mise en



place, aux côtés du Conseil Régional d'Occitanie, du Conseil Départemental de Haute-Garonne et de l'Etat. Nous savons que cela nécessitera des investissements importants.

**Question 14 bis. Vous engagez-vous à être un acteur moteur dans le développement du SERM, en partenariat technique et financier avec la Région ?**

Nous considérons que le projet de SERM est le projet majeur en matière de transport et d'aménagement du territoire. L'approche multimodale et partenariale mise en oeuvre est de nature à permettre la mise en oeuvre de services de mobilités qualitatifs et de favoriser la livraison d'infrastructures de mobilité indispensables.

Nous nous engageons à mettre les différents projets du SERM au coeur du projet de plan de mobilité pour l'agglomération toulousaine. La liste de la Gauche Unie s'engage à faciliter le partenariat avec la Région Occitanie et le Conseil Départemental de Haute-Garonne afin de rendre possible la mise en oeuvre du projet.

Pour la partie qui concerne l'utilisation du réseau ferroviaire et la mise en oeuvre de services cadencés de transport sur les 6 corridors ferroviaires nous nous engageons à proposer la prise en charge d'une partie des charges d'exploitation sur le modèle des mécanismes de financement déployés à Bordeaux et à Strasbourg.

Nous souhaitons que le déploiement du SERM puisse se faire de manière progressive et qu'un certain nombre de projets soient déployés dès 2028. Nous porterons notamment cette approche volontariste par une évolution de l'offre de service proposée sur le réseau Tisséo et une augmentation significative des services.

**Question 15. Quels sont vos autres projets en matière de mobilité ? Votre conclusion sur le sujet de la mobilité ?**

Malgré un endettement cumulé record laissé par Jean-Luc Moudenc (qui culminera à près de 6Mds€ en 2030) et qui rendra difficile les investissements à venir, notre priorité sera de réduire les durées de transport, pas d'allonger les routes. Nous concentrerons l'effort public

sur ce qui peut réellement améliorer les déplacements des Toulousaines et Toulousains : des réseaux plus denses, plus rapides et sécurisés, couvrant tout le territoire et tous les horaires, de bus, train, vélo et marche.

Nous souhaitons également :

- Développer le covoiturage avec l'expérimentation d'une voie réservée au covoiturage et aux transports en commun sur la rocade.
- Réduire le taux de motorisation, avec un premier objectif de 1000 véhicules en autopartage.
- Mettre en place une tarification sociale des transports en commun, en allant vers des mesures de gratuité ciblées.
- Développer la pratique du vélo par celles et ceux qui en sont aujourd'hui éloignés, afin de leur rendre accessible ce mode de déplacement, avec par exemple la vélo-école et la remise en selle.

Au-delà de cette réponse à une votre association d'usagers en période de campagne électorale, le propre de notre démarche est de prévoir un travail suivi avec les Toulousaines et les Toulousains tout au long du mandat, convaincus que la co-construction des projets et leur évaluation en garantiront la qualité, l'acceptabilité et l'appropriation.

Vous avez exprimé beaucoup de demandes pertinentes. Nous aurons forcément à réaliser des arbitrages en fonction des ressources contraintes dont nous disposerons, mais soyez sûrs que nous le ferons avec vous, et que nous ferons des mobilités actives une priorité de notre mandat.

**Question 15bis. Quels sont vos autres projets en matière de mobilité? Votre conclusion sur le sujet de la mobilité?**

Nous considérons que les politiques de mobilité dans l'agglomération toulousaine ont échoué sur l'ambition de la réduction de la part des déplacements motorisés. Les données des enquêtes de mobilité ont démontré que malgré des investissements importants la part modale des déplacements en transport en commun et l'utilisation des modes actifs ne permet pas d'atteindre les objectifs fixés.

Cette politique est cardinale pour Vivre Mieux à Toulouse et dans son agglomération. La réussite du Plan Climat Air Energie Territorial en dépend, les objectifs de qualité de l'air ne peuvent être atteints sans une réduction de la circulation automobile, le maintien de l'attractivité économique de la Métropole est directement lié à la possibilité d'apporter des réponses à ces problématiques. En ce qui nous concerne



nous assumons de vouloir mettre en oeuvre une politique de réduction du taux de motorisation à Toulouse et une réduction significative de la part modale dédiée à l'automobile.

Nous considérons le sujet des mobilités comme un sujet primordial dans la campagne des élections municipales et métropolitaines et la nécessité de tisser des partenariats fructueux avec les associations d'usagers des transports et de promotion des modes actifs. Nous constatons, comme vous, qu'il est nécessaire de faire évoluer les pratiques de mobilité afin de mieux partager l'espace public et le travail pédagogique à accomplir reste important. Pour autant, nous regrettons d'entendre dans cette campagne électorale des paroles qui visent à décrire les cyclistes comme une menace pour les piétons et de n'entendre aucune mise en garde à l'encontre des violences motorisées.

**Tableau des réponses détaillées ci-après.**

	Proposition	pts	complément d'explication	OUI	NON	sous condition	explication (facultatif)
1	<b>Plan Piéton</b>		<b>“Toulouse à pied pour touTEs”</b>				
	<b>Définir et déployer un Schéma Directeur d'Agglomération Piéton (SDPA)</b>	4	<p>cette proposition consiste à:  procéder à un état des lieux définissant des axes piétons majeurs et centralités piétonnes  lister le projets précis à entreprendre avec la priorité, le calendrier, le budget prévisionnel.  réaliser la plupart des projets dans le mandat</p> <p>Informations:  Axes majeur: axe desservi par une ligne de bus, tram ou métro, disposant également de commerces et services.  Centralité piétonne: établissements scolaires, PEM, cœurs de quartier...</p> <p>Ce projet "chapeau" de SDPA doit être pensé et réalisé en cohérence avec les autres documents ou plans: PDM, PAVE, chartes accessibilité, Guide piéton...</p> <p>Le respect des normes légales doit être un des objectifs du SDPA (trottoir, passage piéton, arrêt de bus...)</p>	X			<p>Déployer un SDPA est urgent ! Tisseo collectivité a déjà proposé un SDPA, mais celui-ci ne répond pas aux principales attentes des associations, telles qu’exprimées ici : pas de cartographie des axes majeurs et centralités...</p>

	Proposition	pts	complément d'explication	OUI	NON	sous condition	explication (facultatif)
	<p><b>Rédiger un PAVE complet (Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics) pour répondre au cadre légal</b></p> <p><b>Se donner une obligation de résultat.</b></p>	1	<p>Le PAVE existant ne correspond pas au cadre légal. Il devrait :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- présenter un diagnostic de l'existant</li> <li>- planifier et hiérarchiser les travaux</li> </ul> <p>Or le diagnostic est très incomplet et le PAVE ne présente que les travaux de l'année.</p> <p>liens : <a href="https://metropole.toulouse.fr/sites/toulouse-fr/files/2025-04/pave2024_vf1.pdf">https://metropole.toulouse.fr/sites/toulouse-fr/files/2025-04/pave2024_vf1.pdf</a>  <a href="https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/laccessibilite-voirie-espaces-publics">https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/laccessibilite-voirie-espaces-publics</a></p>	X			<p>Toulouse Métropole est très en retard sur le PAVE qui devrait servir à planifier à court, moyen et long terme l'immense travail à réaliser, mais il faudra établir une doctrine claire de l'accessibilité et former tous les agents concernés, en particulier des Territoires.</p>

	Proposition	pts	complément d'explication	OUI	NON	sous condition	explication (facultatif)
	<b>Mettre les grands axes en accessibilité à 100%</b>	2	<p>conformément à la loi 2007. Les grands axes cumulent les conditions : présence de lignes de bus, présence de commerces et services.</p> <p>Réaliser des trottoirs traversants autant que possible</p> <p>Nous proposerons un fonds de concours dédié sur les fonds des enveloppes locales de voirie. Cela incitera les communes membres à prioriser les investissements favorables à l'accessibilité.</p>	X			<p>C'est notre objectif. La configuration de certains axes peut le rendre difficile à atteindre sans restructuration importante. Ce travail va donc commencer par un diagnostic de l'existant puis une planification des travaux, qui seront décrits dans le PAVE. L'agenda devra être précisé dans un Plan pluriannuel.</p>

	Proposition	pts	complément d'explication	OUI	NON	sous condition	explication (facultatif)
	<b>Mettre en accessibilité les abords de tous les établissement scolaires</b>	1	<p>lycée, collège, école, crèche</p> <p>Nous proposerons un fonds de concours dédié sur les fonds des enveloppes locales de voirie. Cela incitera les communes membres à prioriser les investissements favorables à l'accessibilité.</p>	X			<p>C'est notre objectif. La configuration de l'accès à certains établissements peut le rendre difficile à atteindre sans restructuration importante. Ce travail va donc commencer par un diagnostic de l'existant puis une planification des travaux, qui seront décrits dans le PAVE. L'agenda sera détaillé dans un plan pluriannuel métropolitain.</p>

	Proposition	pts	complément d'explication	OUI	NON	sous condition	explication (facultatif)
	<b>Réaliser des rues scolaires pour toutes les écoles (*) initier un service métropolitain de Pédibus</b>	1	<i>rue scolaire</i> : rue ou portion de rue devant une école où la circulation motorisée est interdite pendant les temps d'entrée/sortie des élèves.  Nous pourrions envisager la fermeture intégrale de certaines rues aux véhicules motorisés.  (* à l'exception de celles sur les grands axes (non réaliste) ou en hypercentre (non nécessaire)	X			Nous souhaitons aussi développer l'accès en modes actifs à ces « rues scolaires ».
	<b>Rendre plus piéton les cœurs de quartier</b>	1	utiliser divers outils: zone de rencontre, rue piétonne, trottoir traversant... Améliorer la traversabilité des espaces (carrefours, grands axes...)	X			
	<b>Verbaliser le stationnement illicite sur trottoirs et sur les voies cyclables, y compris des 2RM</b>	1	de manière proactive, sans attendre les appels d'usagers à Allô Toulouse. Avec des campagnes d'information spécifiques pour les 2RM pour mettre un terme aux mauvaises pratiques aujourd'hui très tolérées.	X			Cela rejoint nos propositions de remettre de la police municipale et des ASVP dans les rues, dont ce serait l'une des missions.
	<b>Vérifier la conformité des chantiers vis-à-vis des piétons et cyclistes</b>	1	itinéraires de déviation systématiques pour les piétons ET les cycles, clairement identifiés, sécurisés et accessibles	X			Oui, c'est un enjeu de sécurité pour les piétons et cyclistes.

	<p><b>Mettre en place une journée sans voiture annuelle dans chaque cœur de quartier</b></p>	1				<p>Nous nous questionnons sur la portée de cette demande. Notre objectif est d'améliorer les mobilités alternatives à la voiture, de manière permanente et pas seulement 1 jour par an. Il nous semble que les autres mesures proposées par votre association permettent déjà de nous approcher de cet objectif.</p> <p>X</p> <p>Plutôt que de systématiser une journée sans voiture par an, nous proposons de permettre des animations en coeur de quartier (repas de quartier, festival culturel...) qui occuperont la</p>
--	--	---	--	--	--	--

	Proposition	pts	complément d'explication	OUI	NON	sous condition	explication (facultatif)
							chaussée ponctuellement sans voiture.
	<p><b>Interdire la présence de container sur les trottoirs &lt; 2m par arrêté</b></p> <p><b>Matérialiser un emplacement de container sur la chaussée ou les enfouir</b></p>	1				X	<p>C'est notre objectif. Encore une fois, la configuration de certaines rues peut en rendre la réalisation insatisfaisante pour tout le monde. Nous proposons de traiter les situations complexes dans les instances démocratiques de proximité que nous mettrons en place.</p>
	<p><b>Répertorier les panneaux publicitaires non conformes (largeur &lt;1m40) et les enlever dans les trois mois suivant le début du mandat.</b></p>	1	panneaux restreignant le passage libre sur trottoir < 1m40 ou masquant la visibilité et créant du danger	X			<p>D'accord sur le principe, les panneaux seront supprimés ou déplacés.</p>

	Proposition	pts	complément d'explication	OUI	NON	sous condition	explication (facultatif)
	<b>Répertorier et corriger tout autre mobilier non conformes</b> <b>Remplacer les potelets non conformes sur trottoirs par des balisettes sur chaussée</b>	1	potelets, mats de feu, barrière St Georges, container verre...	X			
	<b>Ajouter du mobilier urbain de repos afin que tout point de la ville soit à moins de 400m d'un banc ou autre.</b> <b>Ajouter des points d'eau</b>	1	400m est la distance que la plupart des seniors peuvent parcourir sans devoir s'arrêter	X			
	<b>Supprimer les feux quand cela favorise le piéton</b>	1	mesure à accompagner d'une sécurisation de la traversée piétonne feu clignotant permanent possible avec priorité piétonne	X			

	Proposition	pts	complément d'explication	OUI	NON	sous condition	explication (facultatif)
2	<b>Plan vélo</b>		<i>“Toulouse 100%cyclable”</i>				
	<b>Réaliser 100% du Réseau Express vélo du linéaire à 2032</b>	2	avec des aménagements tactiques si besoin. Le budget voirie sera réorienté pour favoriser ces investissements prioritaires.	X			Pendant la réalisation du REV, nous souhaitons aussi matérialiser au moins en tactique les segments pas encore réalisés pour assurer une continuité des itinéraires le temps des travaux.

	Proposition	pts	complément d'explication	OUI	NON	sous condition	explication (facultatif)
	<p><b>Mettre à niveau le REV avec une qualité <math>\geq</math> minimum défini par le guide des aménagements de Tisseo</b></p>	1	y compris mettre à niveau des sections faites récemment dans l'urgence	X			<p>Ce point sera à travailler avec vous. Nos priorités sont de terminer le réseau REV et de résoudre les ruptures urbaines. Nous pourrons aussi traiter au cas par cas les défauts majeurs des sections REV déjà réalisées. Aujourd'hui, quasiment aucun REV déjà réalisé ne semble respecter les minima du guide Tisseo d'après votre cartographie sur Velomax. Il ne nous semble pas réaliste de lancer dès aujourd'hui une mise à niveau complète du réseau.</p>

Proposition	pts	complément d'explication	OUI	NON	sous condition	explication (facultatif)
<b>Répertorier les 10 ruptures urbaines les plus pénalisantes pour le REV</b> <b>Les résoudre dans le mandat</b>	2	plusieurs possibilités: passerelle, tunnel, redistribution de l'espace sur échangeur...	X			<p>C'est notre 2<sup>e</sup> priorité, avec la réalisation de 100% du réseau REV. Le traitement d'une rupture urbaine, c'est entre 5 et 10m€ et un long délai de réalisation. Nous lancerons donc ce chantier dès l'ouverture de notre mandat.</p>
<b>Adopter des mesures d'accompagnement de la pratique du vélo</b>	1	signalétique, services vélo (gonflage, réparation...) sur le réseau, communication positive, maisons de la Mobilité	X			<p>Ainsi que les formations de remise en selle à destination des publics éloignés de la pratique, et la facilitation de l'accès à des équipements en location ou adaptés.</p>

Proposition	pts	complément d'explication	OUI	NON	sous condition	explication (facultatif)
<b>Améliorer le service veloToulouse :</b> <b>- Ajouter des stations dans chaque ville de 1ère couronne et 50% en 2ème couronne</b> <b>- augmenter la disponibilité</b>	1	Les conditions de déploiement pour les communes pourront être revisitées pour lever des freins à l'investissement. ce déploiement sera travaillé avec le souci d'encourager la location longue durée.	X			D'accord sur le principe. Question contractuelle à vérifier.
<b>Créer des antennes de Maison de Mobilité en 1e et 2e couronne</b>	1	augmenter l'offre de location de vélos particuliers : cargo, passagers arrière... (Maison du Vélo) Promouvoir les mobilités actives	X			Favoriser les pôles d'échange modal pour encourager le stationnement sécurisé.
<b>Doter 100% des feux de panneaux M12 (*) deux directions par défaut (droite et en face)</b>	1	M12 : panneau triangulaire de franchissement conditionnel de feu (* ) sauf proscrit suite à une étude	X			... et renouveler les M12 qui disparaissent !

	<p><b>Doubler le stationnement vélo tout point de la ville à moins de 200m d'un mobilier de stationnement, moins de 100m dans l'hypercentre</b></p>	1	<p>utiliser des emplacements auto, poser des supports pour ordonner et éviter le vol</p>	X		<p>Cela fait partie de notre objectif de faire de Toulouse une « ville des proximités », polycentrique, pour que les habitant.e.s de chaque quartier disposent au moins d'un parc, d'un lieu culturel, d'un équipements sportifs, d'une mairie de quartier, de commerces variés, d'un lieu favorisant le bien-être animal et de transports en commun accessibles en moins d'un quart d'heure.</p> <p>Pour l'hypercentre, il n'y a aujourd'hui quasiment plus de places de stationnement automobile, donc l'objectif sera peut-</p>
--	---	---	--	---	--	--

	<b>Proposition</b>	<b>pts</b>	<b>complément d'explication</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	<b>sous condition</b>	<b>explication (facultatif)</b>
							être difficile à atteindre.

	<p><b>Réaliser une refonte globale du plan de circulation avec sens unique des pénétrantes</b></p>	2	<p>le but est de dégager de l'espace pour les modes actifs, pouvoir réaliser le REV à certains endroits "bloqués"</p>			X	<p>Nous n'en ferons pas un préalable, mais pour les aménagements des pénétrantes où l'espace est insuffisant pour un aménagement REV ou cyclable en l'état, la mise en sens unique sera envisagée comme solution avant les options cyclables dégradées. Un enjeu qui sera probablement présent dans l'aménagement des faubourgs de l'est toulousains via une refonte du plan de circulation de Bonnefoy, La Gloire, Camille Pujol, Jean Rieux et St Exupery. Un travail particulier sera effectué le long du canal afin de faciliter les circulations en mode</p>
--	--	---	---	--	--	---	---

Proposition	pts	complément d'explication	OUI	NON	sous condition	explication (facultatif)
						actif et sécuriser les trajets piétons.
<b>Développer la cyclo logistique</b>	1	Un plan de logistique urbaine sera mis en place au cours du mandat. La cyclo logistique y sera particulièrement développée.	X			
<b>Marquer systématiquement le régime de priorité entre automobilistes, cyclistes et piétons</b> <b>Donner au maximum la priorité au vélo dans les croisements vélo/auto</b>	1	contexte : malgré nos demandes, les priorités aux croisements ne sont pas claires pour les usagers. exemple: rond-points et grands carrefours éviter la priorité à droite par défaut de marquage, peu lisible.	X			
<b>Ouvrir de nouvelles voies bus aux cyclistes, en chaudiou dans certains cas</b>	1	mesure tactique en attendant qu'un vrai aménagement cyclable voit le jour: canal de Saint Martory, Ramonville, Castanet, LMSE	X			
<b>Mieux entretenir le réseau existant</b>	1	défaut de chaussée: usage de Velobs, application de 2 Pieds 2 Roues Respecter la loi sur le contraste visuel obligatoire sur tout mobilier présent sur les cheminements piétons et cycles	X			

	Proposition	pts	complément d'explication	OUI	NON	sous condition	explication (facultatif)
	<p><b>Déployer un service métropolitain de Cyclobus géré par du personnel métropolitain</b></p>	1		X			<p>D'accord avec le déploiement d'un service de cyclobus. Pour sa gestion : il existe aujourd'hui déjà des cyclobus animés par des parents d'élève pour les écoles, par des salarié.e.s dans les entreprises. Nous ne souhaitons pas remplacer les initiatives internes à ces structures par du personnel métropolitain, mais plutôt faciliter/soutenir leur déploiement.</p>

	Proposition	pts	complément d'explication	OUI	NON	sous condition	explication (facultatif)
	<b>Respecter le cahier des recommandations de Tisseo pour les aménagements cyclables qualitatifs</b>	1	plusieurs réalisations récentes dans le cadre du REV ne les respectent pas	X			Cette demande manque de précision. Quoi qu'il en soit, le guide des aménagements de Tisseo sera notre référence, et nous vous proposons de traiter les situations que vous avez relevées lors de réunions dédiées.

	Proposition	pts	complément d'explication	OUI	NON	sous condition	explication (facultatif)
3	<b>Propositions de quartiers</b>						
	Faire une grande place piétonne et cyclable des places St Cyprien, Diebold et Roguet	1	actuellement, la voiture domine	X			
	Q11 Réaménager l'avenue de La Gloire en élargissant les trottoirs, créant une bande cyclable montante	1	utilisation de l'espace de stationnement	X			Le problème de largeur de trottoir se pose aussi dans des portions sans stationnement de l'avenue de la Gloire.
	Q5 - Réaménager l'axe Pont du Stadium/Récollets/Delacourtie/Crampel	1		X			
	Q15 - Croix de Pierre / Rte d'Espagne	1	Mettre l'axe Route d'Espagne à hauteur d'enfant entre Rd Point du 21 Sept et Lycée Gallieni : reprise des contre allées, élargissement des trottoirs, pistes cyclables sécurisées, rue des écoles aux Oustalous ; arceaux vélos)	X			Effectivement, il faut prolonger l'aménagement réalisé entre le rond-point du 21 septembre et Basic Fit / Carrefour City, en particulier devant l'école des Oustalous

	Proposition	pts	complément d'explication	OUI	NON	sous condition	explication (facultatif)
	<b>Q14 - sécuriser le passage sous l'A64 rue gironis</b>	1	<p>Mesure à terme: élargir le souterrain afin d'avoir une voie cyclable et ainsi de libérer le trottoir pour les piétons.</p> <p>Mesure tactique: mettre un feu alternatif entre le parc et après le chemin de fer afin d'avoir une voie dédiée pour les vélos et un trottoir dédié aux piétons</p>	X			<p>Faisabilité d'élargissement du souterrain à étudier. Une traversée de l'A64 sera réalisée à environ 1km, au niveau de l'avenue du général Eisenhower. Peut-être qu'un aménagement tactique serait suffisant pour ce passage ? A discuter.</p>
	<b>Q4 - rendre les abords Matabiau plus propice aux modes actifs</b>	1	<p>le parking minute est infranchissable à vélo (trottoir)</p> <p>il existe un trottoir "voie verte" devant la gare routière non règlementaire</p> <p>la parvis est une zone de confusion piéton-cycle</p> <p>il manque des traversée de VV matérialisé sur la chaussée (cyclistes verbalisés)</p> <p><a href="#">Analyse_abords_Matabiau_V1.1.pdf</a></p>	X			

	Proposition	pts	complément d'explication	OUI	NON	sous condition	explication (facultatif)
	<b>Q8 - faire le REV sur la route de Launaguet avec mise à sens unique</b>	1	faire le REV sur la route de Launaguet jusqu'à la rocade et au-delà, avec la mise à sens unique du sud de la route de Launaguet, entre le bld Pierre & Marie Curie et la route Arthur Rimbaud afin d'agrandir fortement les trottoirs et faire passer le REV.			X	La circulation à vélo sur la route de Launaguet est une vraie difficulté. Un passage à sens unique d'une portion de cette route peut être envisagé après avoir défini un plan de circulation complet pour cette zone.

	Proposition	pts	complément d'explication	OUI	NON	sous condition	explication (facultatif)
	<b>Q12 - pacifier les déplacements sur les grandes avenues du quartier: Jean Rieux en priorité, et St Exupéry, route de Revel</b>	1	Réaliser des aménagements cyclables sécurisés sur ces axes (dont Jean Rieux oubliée). Se conformer au standard REV, en considérant la mise en sens unique avec l'arrivée du métro Végétalisation ces avenues.	X			Notre objectif est d'améliorer les mobilités alternatives à la voiture (vélo, marche, transports en commun en site propre, train, covoiturage). Un éventuel passage à sens unique ne pourra se faire que s'il est accompagné simultanément du déploiement de modes de transport alternatifs. L'arrivée du métro est effectivement une opportunité.

	Proposition	pts	complément d'explication	OUI	NON	sous condition	explication (facultatif)
	La Ramée	1	<p>objectif sécuriser, apaiser et protéger cet îlot de nature :</p> <p>réduire fortement l'espace dédiée à la voiture pour sécuriser les promeneurs piétons et cyclistes.</p> <p>Sécuriser les 4 entrées piétons et cyclistes du parc.</p> <p>ajouter des stations Vélo-Toulouse à l'intérieur</p> <p>supprimer le récent parking voiture dans la prairie</p> <p>créer un parking voiture au niveau de l'entrée Est (direct accès rocade arc-en-ciel)</p>	X			
	<b>Q4, traiter avec soin les cheminements piétons et cyclables faubourg Bonnefoy et Route d'Albi</b>	1	intégrer la végétalisation de la place Bories en minimisant l'espace parking sur le Faubourg	X			
	<b>Q13 réaliser en première partie de mandat le REV la ligne 2 qui longe le canal du Midi, avec séparation des flux</b>	1	côté Bd de la Marne (rive gauche)	X			
	<b>Q13 réaménager le carrefour Ducuing/Maraichers/Narbonne (très routier) au profit des modes actifs et végétalisation</b>	1		X			

Proposition	pts	complément d'explication	OUI	NON	sous condition	explication (facultatif)
Q13 réaménager le carrefour Salade Ponsan/Ducuing/Pouvourville au profit des modes actifs et végétalisation	1		X			

Proposition	pts	complément d'explication	OUI	NON	sous condition	explication (facultatif)
<b>4 Plan "Garonne fluide"</b>						
Réaliser une voie sur berge continue rive droite accessible aux piétons et cyclistes	2	localisation Sept-Deniers inaccessible actuellement			X	Le projet est pertinent. Une réalisation similaire a déjà été faite en rive gauche, côté Croix de Pierre. A planifier en fonction du coût et des autres priorités identifiées.
Réaliser une nouvelle traversée de qualité au Sud de Toulouse	2		X			Fait partie du REV 20.

	Proposition	pts	complément d'explication	OUI	NON	sous condition	explication (facultatif)
	Réaliser un itinéraire qualitatif cyclable proche de la digue rive gauche	1	Wagner-Casselardit	X			Notamment améliorer l'accès au pont de l'Embouchure
	Créer une passerelle au dessus de la Garonne à Sesquières	2	Passerelle au dessus de la Garonne permettant de relier la zone des Quinze Sols à Sesquières	X			Un projet de passerelle existe aujourd'hui entre Beauzelle et Fenouillet. Une concertation doit avoir lieu.

	Proposition	pts	complément d'explication	OUI	NON	sous condition	explication (facultatif)
5	Plan "Canal Nature Marche & Vélo"		<i>canal du Midi, de Brienne et latéral</i>				
	Rendre la voie sur berge accessible aux piétons sur les 2 rives sans discontinuité	2	éviter le mélange piétons-cycles	X			Nous travaillerons sur un plan canal global

	Proposition	pts	complément d'explication	OUI	NON	sous condition	explication (facultatif)
	<p><b>Réaliser des aménagements cyclables continus le long des 2 côtés du canal</b></p>	2	<p>l'obligation légale d'aménagement (LOM) s'applique à chacune des 2 rives  réaliser des aménagements cyclables sécurisés bidirectionnels  tunnel sous voie ferrée à élargir Bd Dorval</p>			X	<p>Préciser sur quelle portion du canal du Midi, et avec quel objectif de desserte. Nos priorités sont de terminer le réseau REV et de résoudre les ruptures urbaines. Le développement du réseau au-delà de ces objectifs sera à discuter en fonction des enjeux et des moyens à notre disposition.</p> <p>Nous garantissons a minima les aménagements continus et bidirectionnels sur les rives centre-ville.</p>

	Proposition	pts	complément d'explication	OUI	NON	sous condition	explication (facultatif)
	<b>Réserver la rive centre-ville aux modes actifs et ayant-droits</b>	2	<p>Réserver les rives centre-ville du canal de midi et du canal de Brienne aux modes actifs, avec suppression du stationnement et conservation d'une voie de desserte riverains sans transit. L'autre rive comportera une 2ème voie verte et la chaussée à double sens "motorisés".</p> <p>Vitesse limitée à 30km/h sur tout le fuseau canal</p> <p><i>Partie des canaux réservés aux modes actifs</i></p>			X	<p>Nous voulons sécuriser les déplacements des cyclistes en les séparant des piétons le long du canal du Midi et du canal de Brienne. Quant au choix des côtés et sens de circulation automobiles, il faudra analyser la circulation plus globalement en intégrant aussi le besoin de desserte en TC. Il est pour nous prématuré de choisir un scenario à ce stade.</p>

Proposition	pts	complément d'explication	OUI	NON	sous condition	explication (facultatif)
partie Sud, Bd Méditerranée: revoir le plan de circulation afin de créer un espace piéton et cyclable	1	Section [Pont des Demoiselles - Méditerranée - SupAero]  Mesures possibles: - sens unique Méditerranée-Lespinet - feux de régulation en sortie de rocade	X			Très problématique pour les cyclistes et piétons, mais aussi pour le sens unique (report avenue Lespinet). A étudier.
partie Nord, Embouchure: prévoir une mise au normes des trottoirs ainsi qu'une piste cyclable le long des platanes  Diminuer le flux automobile entrant par une régulation par feu.	1				X	Les cyclistes sont aujourd'hui perdus dans ce nœud routier. Un travail de révision/simplification/aménagement est nécessaire dans ce secteur, en association avec l'amélioration du franchissement de la Garonne le long de l'A620.

	Proposition	pts	complément d'explication	OUI	NON	sous condition	explication (facultatif)
	<p><b>Elargir le pont canal des Herbettes ou créer une nouvelle passerelle.</b></p>	1	résoudre ce point noir accidentogène	X			<p>C'est un gros point noir sur un axe vélo déjà bien congestionné... Il nous semble que les points accidentogènes sont l'entrée et la sortie de la passerelle -&gt; Commencer par étudier comment élargir ces zones et y séparer les flux.</p>

	Proposition	pts	complément d'explication	OUI	NON	sous condition	explication (facultatif)
6	<b>Centre Zen (Zone à Trafic Limitée)</b>						
	<b>Réserver l'accès motorisé à hypercentre de Toulouse aux ayant-droits</b>	3	ayant-droits = habitants, certains professionnels ; prendre exemple sur Paris pour les parkings des Carmes, de Victor Hugo, seuls les abonnés pourront y accéder	X			
	<b>supprimer la voie de bus rue de Metz (Ouest), améliorer le service de lignes de bus de surface petit gabarit, notamment la rue de Metz (Est et Ouest)</b>	1	permet d'élargir les trottoirs	X			Nous proposons en remplacement du passage des bus rue de Metz d'étudier la possibilité de mettre en place 2 lignes de petits bus type navette électrique (nord-sud et est-ouest) dans le centre-ville.
	<b>Supprimer progressivement les feux de l'hypercentre</b>	1	les croisements d'usagers se passent bien Square Général de Gaule, s'en inspirer mieux matérialiser les traversées piétonnes	X			

	Proposition	pts	complément d'explication	OUI	NON	sous condition	explication (facultatif)
	Faire évoluer le parking Capitole vers d'autres usages	1	Garder une partie en parking auto riverains. Agrandir la zone de parking vélo. Autres usages possibles : zone logistique (dernier kilomètre), centre culturel, centre sportif, espace de travail...	X			

	Proposition	pts	complément d'explication	OUI	NON	sous condition	explication (facultatif)
7	<b>Boulevards Respirants</b>		<i>ceinture de boulevards autour du centre</i>				

	<p><b>Réaliser une piste cyclable bidirectionnelle continue des deux côtés de la ceinture de boulevards.</b></p>	2	ceinture entourant l'hyper-centre	X	<p>Cela fait partie de notre projet : transformer les boulevards de l'octogone (des allées Charles de Fitte au boulevard de Strasbourg) en un axe apaisé, vert et continu en 2032. Les contre-allées et certaines places de stationnement en surface pourront laisser place à des pistes cyclables, promenades piétonnes, jeux pour enfants, bancs, terrasses ombragées, transports en commun, etc.</p> <p>Cela sera largement concerté, notamment le positionnement des pistes</p>
--	--	---	-----------------------------------	---	---

							cyclables avec la volonté que le « petit circulaire » du REV passe par l'octogone.
	<b>Rééquilibrer l'usage du domaine public:: &lt; 50% en largeur pour la voiture &gt; 50% pour les piétons, les cyclistes, la nature</b>	3	reprenre entièrement les contre-allées agrémenter également de terrasse et de mobilier de repos	X			Cf. plus haut.
	<b>Améliorer les traversées des carrefours</b>	2	exemples : Jean Jaurès, François Verdier, St Cyprien...	X			Cf. plus haut.

	Proposition	pts	complément d'explication	OUI	NON	sous condition	explication (facultatif)
8	<b>Nouvelles orientations pour les modes motorisés</b>						

Proposition	pts	complément d'explication	OUI	NON	sous condition	explication (facultatif)
<b>Abandonner le projet routier de Jonction Est et étudier/réaliser le projet alternatif</b>	2	le <a href="#">projet alternatif</a> est estimé à 36M€ contre 97M€ pour le projet de TM.	X			Oui, cela fait partie de nos engagements de campagne : arrêter un projet routier qui artificialise plus de 20 ha au coeur écologique du Grand Parc de l'Hers, pour gagner moins de 5 minutes en voiture. Nous avons bien d'autres projets pour mieux utiliser cet argent.
<b>Établir un moratoire sur les autres projets routiers où la place de la voiture est centrale</b>	1	par exemple BUCSM, BUO	X			
<b>Suivre l'objectif de diminuer de 10% le trafic sur la rocade et 10% sur l'agglomération</b>	1	suivre le trafic motorisé sur toute l'agglomération par des comptages routiers publiés annuellement, ajuster les mesures contraignantes ou incitatives	X			

Proposition	pts	complément d'explication	OUI	NON	sous condition	explication (facultatif)
<b>Associer les associations d'utilisateurs à l'élaboration des scénarios du PDM dès le début du mandat</b>  <b>Intégrer les projets routiers dans le PDM.</b>	1	Abandonner la révision du document PAMM non validé par les citoyens Demander aux services préfectoraux d'intégrer leurs études dans le PDM	X			Le partenariat avec les associations d'utilisateurs (2P2R, Autate, Rallumons l'Etoile, UCQ) est essentiel pour l'élaboration du PDM et plus généralement pour les politiques publiques de déplacements.
<b>Restituer 20% de l'espace "motorisés" vers d'autres usages</b>	1	autres usages: modes actifs, nature...	X			Beaucoup d'opérations évoquées précédemment iront dans ce sens. Un suivi quantitatif de l'évolution des espaces « motorisés » pourra être réalisé.
<b>Mettre en place voie dédiée au covoiturage sur la rocade</b>	1	prendre exemple sur le dispositif de Paris. Évolution à terme vers un boulevard urbain.	X			Oui (ainsi qu'aux transports en commun).

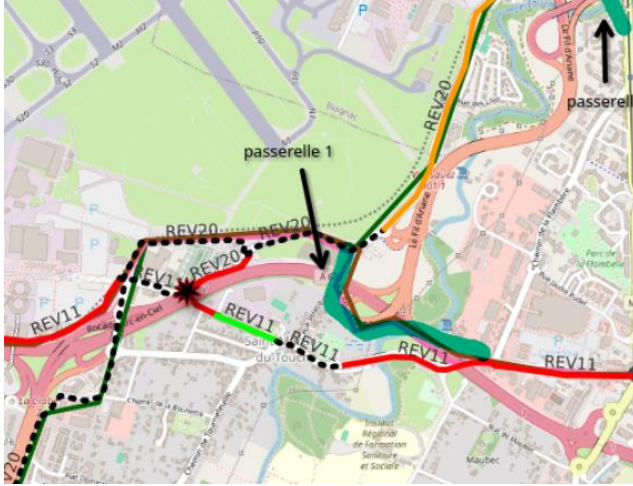
	Proposition	pts	complément d'explication	OUI	NON	sous condition	explication (facultatif)
	Réduire les vitesses effectives en ville	1	radars pédagogiques davantage d'axes à 30 aménagement réducteurs de vitesse opérations de verbalisation	X			Effectivement, prioritaire de faire respecter les limitations de vitesse, ce qui n'est régulièrement pas le cas.
	Réduire la vitesse sur la rocade à 70km/h	1	objectif: réduire le bruit, la pollution et le nombre d'accidents			X	Nous expérimenterons une baisse de la vitesse sur le périphérique.

	Proposition	pts	complément d'explication	OUI	NON	sous condition	explication (facultatif)
	<p><b>Accélérer le marquage du stationnement Réglementer (payant/résident) pour atteindre 100% de Toulouse</b></p>	1	<p>objectif : rendre l'espace public (notamment les petites rues) plus propice aux modes actifs Proposer une adaptation “faubourg” pour une meilleure acceptation sociale</p>			X	<p>Nous voulons ne jamais dissocier l'écologie du social. C'est pourquoi nous étudierons une tarification sociale et écologique du stationnement résident comme à Lyon. Nous mènerons des concertations sur les extensions du stationnement résident avec les habitants, en même temps que sur les aménagements pour les mobilités actives et le réseau de transports en commun.</p>

	<p><b>Réguler le débit de voitures arrivant sur la rocade</b></p>	1	<p>Mettre en place des feux de régulation/limitation de débit,          Créer un péage sur les autoroutes gratuites arrivant sur la rocade.          Seul une maîtrise du débit motorisé le plus en amont possible permet de dérouler nos autres propositions</p>		X	<p>Notre objectif est d'améliorer les mobilités alternatives à la voiture (vélo, marche, transports en commun en site propre, train, covoiturage), et ne jamais dissocier l'écologie du social. Nous préférons investir massivement dans l'amélioration de la desserte en transports en commun des couronnes autour de Toulouse via le SERM que de contraindre financièrement les habitants qui n'ont aujourd'hui pas d'autre solution de déplacement facilement</p>
--	---	---	---	--	---	--

	Proposition	pts	complément d'explication	OUI	NON	sous condition	explication (facultatif)
							accessible que la voiture.
	<b>Transférer la gestion de la rocade de l'Etat à Toulouse</b>	1	le périphérique de Lyon est géré par la Métropole Permet de réaliser plus facilement les mesures précédentes.			X	Si cela est nécessaire pour réaliser nos projets, alors nous le demanderons.

	Proposition	pts	complément d'explication	OUI	NON	sous condition	explication (facultatif)
9	<b>Effacement des ruptures urbaines</b>						
	<b>échangeur 17: mettre les trottoirs aux normes et réaliser une piste cyclable</b>	1		X			

	Proposition	pts	complément d'explication	OUI	NON	sous condition	explication (facultatif)
	Réaliser une passerelle St Martin au-dessus du Touch et du fil d'Ariane	1	<p>Passerelle permettant de relier la rue Velasquez à la route de Bayonne (portion du REV Brax-Quint-Fonsegrives) en évitant le centre de St Martin du Touch</p> 		X		<p>Cette demande ne nous semble pas prioritaire par rapport à la réalisation du réseau REV à 100% et au traitement des discontinuités « franches ». Nous proposons plutôt d'assurer une bonne circulation sécurisée via le chemin existant.</p>

	Proposition	pts	complément d'explication	OUI	NON	sous condition	explication (facultatif)
	Réaliser une passerelle entre Jean Maga et les Arènes Romaines	1	2e: entre les Sept Deniers et Casselardit 		X		Idem. Nous proposons plutôt d'assurer une circulation vélo sécurisée le long de l'avenue des Arènes Romaines.

	Proposition	pts	complément d'explication	OUI	NON	sous condition	explication (facultatif)
	échangeur Ponts-Jumeaux / Embouchure	1		X			La question n'est pas précise, mais voici notre position sur cet échangeur : les cyclistes sont aujourd'hui perdus dans ce nœud routier. Un travail de révision/simplification/aménagement est nécessaire dans ce secteur, en association avec l'amélioration du franchissement de la Garonne le long de l'A620.

	Proposition	pts	complément d'explication	OUI	NON	sous condition	explication (facultatif)
	<b>Traversée A64</b>	1	L'axe Eisenhower ne peut être emprunté raisonnablement à vélo au niveau de la traversée A 64. Un passage parallèle avec une trémie sous l'autoroute est à prévoir. Accès au téléphérique et Oncopole  A64 entre le périphérique et Portet constitue une grosse discontinuité. Proposer une passerelle modes doux à proximité du pont prolongement Eisenhower.	X			Trémie, ou passerelle.
	<b>échangeur 15</b>	1	objectif: continuité piéton/cycle entre la VV de l'Hers et le réseau de Balma Gramont.  - Mettre les cheminements piétons et cyclables aux normes et dans les deux sens.	X			
	<b>échangeur 16</b>	1	Mettre les cheminements aux normes. Separer les flux piétons et cycles. Securiser les modes actifs	X			
	<b>Créer des rampes d'accès au pont de l'A620 (pont de la rocade au-dessus de la Garonne)</b>	1	Rampes d'accès avec une pente douce et non aussi abrupte comme actuellement (avenue de Biarritz, rue Heybrard, Bd Wagner)	X			
	<b>Mettre en place une réunion périodique de suivi du plan d'action des ruptures urbaines</b>	1	co-construction avec les usagers	X			

	Proposition	pts	complément d'explication	OUI	NON	sous condition	explication (facultatif)
10	<b>Transport en commun</b>						

	<p><b>SERM: Augmenter le cadencement et l'amplitude horaire des trains du bassin toulousain</b></p>	1	<p>amélioration progressive de l'infrastructure existante augmentation de fréquence et plage horaire, diamétralisation. Coût estimé : 60M€/an</p>	X		<p>Le SERM, et particulièrement le RER métropolitain, est pour nous le projet structurant pour apporter des solutions de mobilité satisfaisantes aux habitantes et habitants des couronnes autour de Toulouse. C'est un projet de moyen et long terme, en complément des projets de mobilités actives et de choc d'offre de transports en commun. La ville et la métropole devront s'engager pour son financement (voies ferroviaires - condition sine qua none de sa réalisation) selon le process validé par tous les partenaires financeurs en 2024.</p>
--	---	---	---	---	--	---

